

Conditions Générales de Vente

Désignation

La société Coedia désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 3 rue du Pivot Pommard 21630

Coedia met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à Pommard, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Définitions

- Formation en inter : formation réalisée dans nos Locaux.
- Formation en intra : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un client sur le site du client ou dans d'autres locaux.
- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de l'organisme
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Coedia pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de l'organisme implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société Coedia s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à l'organisme un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société Coedia, l'OPCO ou le client.

En fin de formation, un certificat de réalisation de la formation ainsi que les feuilles d'émargement seront envoyés au client et/ou OPCO.

Prix et modalités de paiement

Coedia

3 rue du Pivot
21630 Pommard
Email : e.girod@coedia.fr
Tel : +33628254735



Les prix des formations sont indiqués en euros nets de TVA. Pour tout montant supérieur à 4 000 € net de TVA, un acompte de 50 % du montant total de la facture sera facturé au client à signature du devis, le solde s'effectuera à la fin de la mission, à réception de la facture. Dans tous les cas, le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou, de façon exceptionnelle et après échange avec un représentant de Coedia, par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Le versement d'un acompte pourra être demandé si la formation s'échelonne sur plus de un mois.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société Coedia ne reçoit pas la confirmation de la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Modalités d'inscription à une session de formation

Le client sera en charge d'inscrire lui-même les stagiaires souhaités, par le biais d'un formulaire remis par Coedia ou directement sur l'extranet de la formation via un lien fourni par Coedia. Il s'engage alors à compléter les données demandées, permettant ensuite de réaliser au mieux le lien entre Coedia et les stagiaires.

Les convocations des stagiaires seront envoyées par Coedia directement par mail. Le client peut demander à ce que les convocations soient envoyées par courrier ou transitent par une personne interne à sa structure, il doit alors en formuler expressément la demande à l'adresse mail suivante : e.girod@coedia.fr.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse e.girod@coedia.fr. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Coedia ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail dès la survenance de l'événement.

Événements fortuits ou cas de force majeure principaux : arrêt de travail du formateur ; intempérie empêchant le formateur de se rendre sur le lieu de la formation ; événement de transport empêchant le formateur de se rendre sur le lieu de la formation.

Coedia

3 rue du Pivot
21630 Pommard
Email : e.girod@coedia.fr
Tel : +33628254735



Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Formation chez le client

Le client met à disposition de l'organisme de formation, une salle et doit s'assurer personnellement de la conformité et de l'environnement approprié pour recevoir du public.

L'organisme de formation ne pourra être tenu pour responsable de la non-conformité de la salle mise à disposition par le client.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Coedia sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société Coedia s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Responsabilité

L'organisme de formation Coedia a souscrit un contrat de responsabilité civile professionnelle auprès de l'assureur Crédit Mutuel. Le client est seul responsable de la consultation, du choix de la formation fournie par l'organisme de formation.

La responsabilité de l'organisme de formation ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit et notamment toute perte de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'organisme de formation serait retenue, le montant total de toute somme mises à la charge de l'organisme de formation ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la Formation concernée.

Coedia

3 rue du Pivot
21630 Pommard
Email : e.girod@coedia.fr
Tel : +33628254735



Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Coedia et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Dijon.

Réclamation

En cas de réclamation, le client peut sur simple demande écrite par mail à e.girod@coedia.fr, avoir accès à la procédure de traitement des réclamations et au formulaire FOR04 « Formulaire de réclamation ».